

BULL'INFO

de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com

www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante



Édition du 21 octobre 2012

Bonjour,

Une semaine après l'annonce par le gouvernement du maintien de la taxe santé, avec certaines modulations, un sondage Léger Marketing est venu montrer que 61 % des personnes interrogées disaient approuver le « compromis » proposé par Nicolas Marceau.

Que devrions-nous en comprendre? D'abord que les gens considèrent que cette proposition est moins pire que celle qui était prévue (et qu'ils la préfèrent), et ensuite qu'ils ont cru Marceau quand il a dit qu'il ne pouvait faire mieux en tant que gouvernement minoritaire.

Malheureusement, ce n'est pas vrai que Marceau ne pouvait mieux faire, même minoritaire. Encore aurait-il fallu qu'il manœuvre autrement, qu'il prépare le terrain comme l'avait si bien fait Bachand. Il aurait pu faire mieux. En fait, il le peut toujours. Mais pour qu'une telle chose se produise, nous avons un travail important à faire au niveau de l'éducation politique et économique de la population.

Comme organisations ou comme citoyens, nous avons les pieds placés dans des milieux parfois similaires et parfois différents, nous avons nos cultures, nos particularités et nos plates-formes qui parfois diffèrent, parfois se ressemblent. Tout en conservant chacun chacune nos particularités, nous pouvons et devons :

- avoir un tronc commun : la promotion du financement des services publics par les impôts progressifs des particuliers et des entreprises, et non par des taxes dédiées et régressives, comme la taxe santé; nous devons transmettre cela dans notre travail éducatif, informatif, médiatique, auprès de nos membres et vers le public; par exemple, lors de nos prises de positions publiques, conférences de presse, etc;
- faire un important travail d'éducation politique et économique auprès de nos membres et de la population. Nous devons utiliser la situation actuelle et les données qu'elle nous a apportées, tant sur les exemples de la richesse existante que sur l'évitement et l'évasion fiscale qui est pratiquée; parce que dans leur grande « anxiété », nos nantis nous ont ouvert une porte : ils ont admis pouvoir éviter l'impôt! Il nous faut maintenant foncer dans cette ouverture et l'élargir, montrer qu'il y a plus que les augmentations ou non des taux ou l'ajout de paliers d'imposition, il y a toute la question de l'évitement fiscal qui fait mal aux finances publiques. De l'argent, il y en a, faut aller le chercher et ne pas le laisser filer! Et pour soutenir le travail d'information et de formation des uns et des autres, nous devrions faire circuler les documents qui pourraient être produits à cet effet par nos différentes organisations;
- connaître et faire connaître toutes les actions qui appuient ou soutiennent ces objectifs pour répercuter l'impact de chaque action, et aider à la mobilisation de toutes.

De plus, pour notre travail à venir, nous devons savoir certaines choses:

- Les (deux) propositions du PQ concernant la taxe santé et les hausses d'impôts n'avaient et n'ont toujours aucune valeur autre que celles d'annonces « politico-médiatiques », tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un énoncé budgétaire ou économique.
- Pour changer le budget de 2012, ça prend une mesure budgétaire votée par l'Assemblée nationale (N.B. L'abolition des hausses de frais de scolarité est particulière : elle relevait du financement des universités qui est régi à part du budget par règlement. C'est pourquoi le gouvernement pouvait l'abolir par décret).
- Les mesures budgétaires sont le privilège du gouvernement (l'opposition ne peut en déposer). Ce genre de mesure peut se faire à deux moments :
 - Par un discours du budget, suivi d'un débat de 20-25 heures, et d'un vote (pouvant défaire un gouvernement); ou
 - (comme maintenant) Par un énoncé économique ou budgétaire modifiant le budget déjà adopté, avec un vote (pouvant défaire le gouvernement); un tel énoncé ne se fait pas lors du discours du trône, mais après.
- Actuellement, dans l'ordre normal, il devrait y avoir le discours du trône, ensuite 2 semaines de débats, puis ensuite il pourrait y avoir dépôt de l'énoncé économique ou budgétaire. Mais si le gouvernement décidait de ne rien modifier au budget de 2012, il peut attendre la présentation de son budget 2013 et proposer ça ou autre chose à ce moment!
- La possibilité que le gouvernement soit défait par un vote sur son énoncé budgétaire ou sur son budget existe toujours, mais en ce moment, aucun des partis ne veut retourner en élection : le PLQ n'a pas de chef, et toutes les caisses sont vides. La possibilité que l'opposition tente de former un gouvernement de coalition existe aussi, mais ça ne s'est jamais vu, semble-t-il, et là encore, sans chef au PLQ : peu de chance que cela se fasse. (Alors pourquoi le PQ a-t-il reculé de cette façon?...)
- Des consultations budgétaires auront lieu (probablement en décembre, avec arbitrages/décisions en janvier); ces consultations pourraient être moins insignifiantes qu'avant : plus sérieuses de la part du gouvernement actuel, **mais aussi plus importantes pour nous pour faire valoir nos vues.**

Tenant compte de tout cela, que pourrait faire le gouvernement?

1. **Le gouvernement ne touche à rien avant son budget.** Il n'est pas obligé de déposer en énoncé budgétaire ce qu'il a annoncé. Il peut attendre au budget et avoir une proposition plus complète et globale, voire différente. D'ici là, il peut préparer le terrain (consultations budgétaires; nouveau comité des sages formé d'économistes de l'IRIS, IREC, Louis Gill, etc., qui font rapport). Son budget pourrait mettre à contribution l'abolition de plusieurs échappatoires fiscales.
2. **Le gouvernement intègre maintenant et totalement la taxe santé aux paliers d'impôts.** Il dépose un énoncé qui intègre la contribution santé aux paliers d'impôts, et ajoute des paliers.
3. **Sa dernière proposition est un premier pas vers l'abolition totale qui sera complétée au budget.** Le gouvernement dépose en énoncé ce qu'il a annoncé, et cet énoncé vaut jusqu'à son budget 2013-14, où il abolira la taxe santé tel que promis, avec hausses d'impôts pour mieux nantis. D'ici là, il peut préparer le terrain... (voir première solution).

Comme on le voit, des possibilités, il y en a. Mais aucune ne verra le jour si le gouvernement ne se sent pas poussé.

Cette pression, nous ne devons pas la mettre uniquement sur le PQ : nous devons *brasser la cage* du PLQ et de la CAQ pour leur rappeler que leur job n'est pas de défendre 2% de la population mais l'écrasante majorité.

Des décisions en notre faveur dépendront de l'ardeur que nous mettrons tous et toutes à défendre nos intérêts, les intérêts de l'écrasante majorité de la population, du travail d'éducation et d'information que nous ferons auprès de nos membres et de nos concitoyennes et concitoyens.

Et ce travail auprès de notre entourage, il nous rapportera aussi dans moins de deux ans, quand nous retournerons en élections.

Parce que nous devons déjà nous y préparer, si on ne veut pas voir le PLQ nouvelle mouture reprendre le pouvoir!

Là-dessus, je vous souhaite bonne lecture, bonne écoute et bonne semaine.

--

Jacques Benoit
Coordonnateur

Spécial "Fiscalité et finances publiques"

Médias - D'où parlons-nous? - Jeudi, l'émission de Télé-Québec Bazzo.tv posait une autre très bonne question : Qu'est-ce qu'être riche au Québec ? À son tour, avant de livrer son opinion, le chroniqueur de La Presse Vincent Marissal a expliqué que lui-même était ciblé comme riche par le projet de taxe santé. Il avançait à visière levée, quoi. Bravo pour la franchise. >>> <http://www.ledevoir.com/societe/medias/361399/medias-d-ou-parlons-nous>

À qui profite vraiment l'aubaine fiscale sur les gains en capital et sur les dividendes - Il est vrai de dire qu'au Québec et au Canada environ 12% des contribuables déclarent des gains en capital dans leur rapport d'impôt (au Canada c'étaient 2 912 000 individus en 2007 ou 11,8% des contribuables) chaque année et il est aussi juste de mentionner que la déjà «passée date» modeste hausse de l'impôt sur le gain en capital aurait affecté seulement 268 141 individus sur 6 187 583 contribuables au Québec pour l'année 2009, soit 4% de l'ensemble. >>> <http://blogues.journaldemontreal.com/lauzon/actualites/a-qui-profite-vraiment-laubaine-fiscale-sur-les-gains-en-capital-et-sur-les-dividendes/>

Des familles imposées à plus de 75% - L'augmentation du taux d'imposition des plus riches, au-dessus du seuil psychologique de 50%, a provoqué un tollé dans la communauté des affaires et forcé le Parti québécois à limiter la hausse du taux d'imposition à 49,97%, la semaine dernière. Or, beaucoup de familles moins riches ont un taux d'imposition marginal qui dépasse 75%, confirme une étude diffusée ce matin par la chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. >>> <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201210/17/01-4584057-des-familles-imposees-a-plus-de-75.php>

Une aberration fiscale - Lorsque l'on s'attend au pire, même les mauvaises nouvelles ont tendance à être accueillies avec soulagement. Si le ministre Nicolas Marceau n'avait pas eu pour intention initiale de remplacer la taxe santé par le cocktail fiscal imbuvable que l'on sait, rares sont ceux qui auraient vu un progrès dans sa plus récente proposition. Par rapport à la situation actuelle et non par rapport à la catastrophe appréhendée, cette proposition constitue en effet une véritable aberration fiscale. >>> <http://www.lapresse.ca/debats/nos-collaborateurs/martin-coiteux/201210/16/01-4583979-une-aberration-fiscale.php>

Une réforme de la fiscalité au Québec? Le Parti québécois a ouvert la voie à une réorganisation de la taxation des revenus, des gains et des dividendes au Québec. Mais, en raison de son statut minoritaire, devant l'opposition du PLQ, de la CAQ et des milieux d'affaires, le gouvernement Marois a reculé et a abandonné trois des quatre promesses de sa plateforme électorale. >>> <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2012/10/17/une-reforme-de-la-fiscalite-au-quebec/>

Couche-Tard: plus grand succès québécois de tous les temps? - Lorsque j'ai lu le sommaire des résultats financiers d'Alimentation Couche-Tard, j'ai dû me frotter les yeux de crainte que ce ne soit un rêve. En fait, je suis allé lire le communiqué au complet... Pour son trimestre clos le 29 avril, la chaîne de dépanneurs a réalisé des bénéfices surpassant les 100M\$US et plus de 450M\$US pour son exercice clos le même jour. Cela à partir de revenus de six milliards de dollars (G\$US) à son dernier trimestre et de près de 23G\$US pour son exercice. >>> <http://www.lesaffaires.com/blogues/bernard-mooney/couche-tard-plus-grand-succes-quebecois-de-tous-les-temps/546405/1>

Alain Bouchard «pdg exceptionnel de l'année» - Il est un des rares entrepreneurs canadiens à avoir réussi à franchir avec succès les frontières du Canada. Parti d'un simple dépanneur à Saint-Jérôme, Alain Bouchard, président et chef de la direction d'Alimentation Couche-Tard, a bâti avec ses associés dont Richard Fortin un empire de 12000 magasins partout dans le monde (incluant les points de vente exploités sous licence), dont les revenus ont atteint l'an dernier le montant record de 19,2 G\$ US. >>> <http://www.lesaffaires.com/bourse/nouvelles-economiques/alain-bouchard-nomme-pdg-exceptionnel-de-l-annee/549967>

«Je dois absolument quitter, je n'ai pas le choix», Tony Accurso - Secoué par les démarches des autorités à son endroit, l'entrepreneur Antonio Accurso a décidé de céder les rênes de son entreprise pour le bien de l'organisation. Toutes les options sont ouvertes, y compris la vente pure et simple. Il souhaite toutefois que l'entreprise reste entre les mains de Québécois. >>> http://www.lapresse.ca/actualites/201210/16/01-4583843-je-dois-absolument-quitter-je-nai-pas-le-choix-tony-accurso.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=cyberpresse_BO2_quebec_canada_178_accueil_POS1

Je me souviens:

Tony Accurso, la naissance d'un géant - L'empire Accurso est tentaculaire. Il compte une douzaine d'entreprises, il a un chiffre d'affaires estimé à 1 milliard par année et la même somme en contrats publics depuis 20 ans. Il emploie quelque 3500 personnes. Ensemble, les sociétés de Tony Accurso sont responsables de chantier parmi les plus importants de la province, notamment ceux du Centre universitaire de santé McGill, de l'échangeur Décarie Nord, du pont ferroviaire au-dessus de l'autoroute 640 et de l'usine de production d'eau Atwater. Regard sur le fief du géant de la construction. >>> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/national/201204/18/01-4516415-tony-accurso-la-naissance-dun-geant.php>

Graphique de l'empire Accurso

Le MTQ a épargné près de 1 milliard \$ grâce à l'Unité anticollusion - Les coûts de réalisation des travaux lancés par le ministère des Transports du Québec (MTQ) ont chuté d'environ 15 % par année depuis la création de l'Unité anticollusion en 2010. À la fin de cette année, ce sera près de 1 milliard \$ que le Trésor québécois aura économisé. >>> <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/transports/201210/19/01-4585247-le-mtq-a-epargne-pres-de-1-milliard-grace-a-lunite-anticollusion.php>

Commission Charbonneau : « Monsieur TPS » admet avoir reçu près de 600 000 \$ - L'ex-ingénieur de la Ville de Montréal Gilles Surprenant, à qui Lino Zambito a dit avoir versé de 100 000 \$ à 200 000 \$ en argent comptant dans les années 2000, a entrepris son témoignage devant la commission Charbonneau en admettant avoir reçu des redevances d'entrepreneurs. >>> <http://actualites.ca.msn.com/grands-titres/commission-charbonneau-%C2%AB%C2%A0monsieur-tps%C2%A0%C2%BB-admet-avoir-re%C3%A7u-pr%C3%A8s-de-600%C2%A0000%C2%A0dollar>

PPP:

Ex-DG du CUSM: une controverse autour du monde - Il n'y a pas qu'à Montréal qu'Arthur Porter a fait parler de lui. L'homme a fait le tour du monde en semant souvent la controverse sur son passage. L'ex-directeur général du Centre

universitaire de santé McGill (CUSM) présente à première vue une feuille de route très enviable. Il est aujourd'hui membre à vie du Conseil privé de la reine pour le Canada et a travaillé comme spécialiste ou gestionnaire dans plusieurs hôpitaux du globe. La Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'ont même embauché comme expert, selon le CV qu'il fait circuler dans des documents publics. >>> http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/justice-et-faits-divers/201210/18/01-4584850-ex-dg-du-cusm-une-controverse-autour-du-monde.php?fb_action_ids=10151045350592294%2C10151045305422294&fb_action_types=og.recommends&fb_source=other_multiline&action_object_map=%7B%2210151045350592294%22%3A435946729774204%2C%2210151045305422294%22%3A195733387228592%7D&action_type_map=%7B%2210151045350592294%22%3A%22og.recommends%22%2C%2210151045305422294%22%3A%22og.recommends%22%7D&action_ref_map=%5B%5D

Fédéral:

POUR LA JUSTICE FISCALE ET CONTRE LES MESURES D'AUSTÉRITÉ - Le gouvernement fédéral nous donne toutes les raisons de croire qu'il va présenter un budget d'austérité comportant des compressions importantes, qui affecteront les emplois dans la fonction publique et les services offerts par l'État. Déjà, les compressions touchant les employés fédéraux qui traitent les demandes de prestations d'assurance-emploi ont créé de longs délais pour les chômeurs qui attendent ces prestations. La qualité des services publics ne peut que diminuer encore avec des compressions de l'ordre de 10 p. 100 ou plus dans les ministères fédéraux. >>> <http://www.pressegauche.org/spip.php?article11919#.UH8MS2y-Yvc.facebook>

International:

Au Portugal, dépenser moins pour vivre moins - Le Conseil national d'éthique suggère de rationner l'accès aux soins pour le traitement de certaines maladies. Une position qui provoque un tollé. A l'instar de cette chronique du scientifique José Luís Nunes Martins. >>> <http://www.courrierinternational.com/article/2012/10/08/au-portugal-dépenser-moins-pour-vivre-moins>

Adoption de la taxe Tobin en Europe - La divine surprise - Quinze ans durant, la taxe sur les transactions financières, dite taxe Tobin, fut le serpent de mer de l'économie avant qu'un nombre imposant de pays européens décident, tout récemment, de la transformer en une réalité. Au cours des prochaines semaines la mécanique inhérente à ce projet sera arrêtée avant que d'autres balises soient imposées au secteur bancaire. L'objectif ? Éviter une crise financière à l'image de celle de 2008. >>> http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/361422/adoption-de-la-taxe-tobin-en-europe-la-divine-surprise?fb_action_ids=443014245737436&fb_action_types=og.recommends&fb_source=other_multiline&action_object_map=%7B%22443014245737436%22%3A485451024822704%7D&action_type_map=%7B%22443014245737436%22%3A%22og.recommends%22%7D&action_ref_map=%5B%5D

Grande manifestation à Londres contre l'austérité - Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté samedi à Londres contre la politique d'austérité du gouvernement conservateur de David Cameron dans le bruit mais sans incident. >>> <http://www.ledevoir.com/international/europe/361963/grande-manifestation-a-londres-contre-l-austerite>

Ratifier le Traité budgétaire : une grave menace pour la Belgique - Dans les prochaines semaines, tous les Parlements belges seront amenés à se prononcer sur la transposition du Traité budgétaire européen (TSCG). Ce "passeport pour l'austérité" représente une menace grave pour l'Etat et les entités fédérées : tant à cause de son inefficacité économique que par la casse sociale qu'il engendre. Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB, s'est exprimé à ce sujet au travers d'une Carte blanche publiée dans le journal l'Echo du 13 octobre dernier. >>> <http://www.fgtb-wallonne.be/actualites/2012/10/19/ratifier-le-traite-budgetaire-une-grave-menace-pour-la-belgique>

Mines canadiennes à l'étranger: or, sang et feuille d'érable - En Tanzanie, des dizaines de personnes se ruent chaque jour sur les débris recrachés par une gigantesque mine d'or à ciel ouvert. Elles espèrent y grappiller les pépites qui leur

permettront de nourrir leur famille -au péril de leur vie. Au Honduras, les habitants d'une vallée soutiennent avoir été empoisonnés à petit feu par les activités d'une mine aurifère. Amers, ils parlent de leurs rivières asséchées, de leurs maladies de peau, de leurs puits contaminés à l'arsenic et au mercure. Au Salvador, quatre opposants à un projet minier ont été assassinés depuis 2009. De mystérieux meurtres en série qui ont ébranlé ce petit pays d'Amérique latine. >>> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/national/201210/19/01-4585242-mines-canadiennes-a-letranger-or-sang-et-feuille-derable.php>

Édition régulière

Taxe santé:

La Clinique réclame que le Parti Québécois respecte sa promesse d'abolir la Taxe Santé - La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles dénonce la volte-face du gouvernement péquiste par rapport à la Taxe Santé. Elle se rallie aux nombreuses voix réclamant qu'il réalise les engagements annoncés durant la campagne électorale. Peu après avoir décrié cette mesure régressive du gouvernement libéral et annoncé en grande pompe son abolition, ce qui a sans aucun doute contribué à son élection, il est inadmissible que le gouvernement péquiste cède sous la pression du lobby du monde des affaires et remette de l'avant la Taxe Santé. >>> <http://ccpsc.qc.ca/node/476>

Si je commentais les sondages... - Étant ministre du gouvernement Marois, je ne commente évidemment pas les sondages. Mais je me suis demandé ce que j'aurais dit du sondage Léger/QMI des 45 jours du gouvernement si j'avais cette liberté de ton. Et voici, en toute hypothèse, ce que j'en aurais conclu: nette progression, mais peut mieux faire. >>> <http://jflisee.org/si-je-commentais-les-sondages/>

La méthode Charest - Par définition, la lune de miel est un concept qui s'applique difficilement aux gouvernements minoritaires. Les lendemains de leur élection se caractérisent rarement par une grande popularité, même si les choses peuvent s'améliorer par la suite. >>> <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/361912/la-methode-charest>

Caisse autonomie, hébergement CHSLD:

Dr Réjean Hébert à Larocque/Lapierre: >>> <http://tvanouvelles.ca/video/1900601270001>

Le ministre de la Santé veut faciliter les soins à domicile - Comme promis en campagne électorale, le ministre Réjean Hébert compte mettre en place une politique nationale de soins et de services à domicile, dont le point central sera une assurance autonomie qui sera instaurée d'ici deux ans. >>> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201210/13/01-4583070-le-ministre-de-la-sante-veut-faciliter-les-soins-a-domicile.php>

Réjean Hébert: «Je veux des solutions à l'extérieur de l'hôpital» - Le ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert, ne promet pas de miracles aux patients, mais il s'engage à faire de grands changements pour garantir l'accès à un médecin de famille. >>> http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201210/13/01-4583068-rejean-hebert-je-veux-des-solutions-a-lexterieur-de-lhopital.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4583070_article_P OS1

Levée de boucliers contre le ministre Hébert: Des groupes de retraités et d'usagers des CHSLD craignent une hausse de tarifs (**article reproduit a la fin**)

Places en CHSLD: des aînés préoccupés - Moins de places en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et plus de services à domicile: le Dr Réjean Hébert agit de façon précipitée, selon l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP). >>> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201210/15/01-4583304-places-en-chsld-des-aines-preoccupes.php>

L'AQRP demande au ministre Hébert d'exclure les hausses de tarifs en CHSLD - Alors que des déclarations publiques contradictoires se multiplient, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) demande au ministre de la Santé, des Services sociaux et des Aînés, M. Réjean Hébert, d'exclure clairement la possibilité de hausses des tarifs et de fermetures de places en CHSLD au cours du présent mandat.

>>> <http://aqrp.qc.ca/nouvelles/l-aqrp-demande-au-ministre-hebert-d-exclure-les-hausses-de-tarifs-en-chsld-353>

Soins à domicile: deux docteurs, même remède? - Est-ce qu'une ordonnance formulée par le Dr Réjean Hébert aura plus d'effets positifs qu'une précédente prescrite par le Dr Philippe Couillard? Il y a sept ans, le gouvernement libéral préconisait lui aussi de limiter le nombre de places dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. On attend toujours. >>> <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/editoriaux/201210/15/01-4583606-soins-a-domicile-deux-docteurs-meme-remede.php>

Des appuis au ministre Hébert pour le maintien des aînés à domicile - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, a des appuis pour mettre en place l'assurance autonomie des personnes âgées et développer les services et les soins à domicile. >>> <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/sante/201210/16/01-4584044-des-appuis-au-ministre-hebert-pour-le-maintien-des-aines-a-domicile.php>

Jeune femme au CHSLD - Une jeune mère souffre d'un cancer incurable qui agit à la manière d'une maladie dégénérative. Elle doit désormais vivre en CHSLD et l'État exige que son conjoint paie un montant de 918 \$ par mois pour son hébergement. Le jeune père est incapable de payer une telle somme qui représente pour lui l'équivalent d'une deuxième hypothèque. Cela menace de précipiter toute sa famille dans la pauvreté, Émission La Facture :

>>> <http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6091070>

La boîte à outils : entrevue avec Éric Brassard, comptable agréé et planificateur financier chez Brassard Goulet Yargeau, Services financiers intégrés, explique comment diminuer l'impact d'une réclamation pour l'hébergement d'un conjoint en CHSLD sur les finances du couple. >>> http://www.radio-canada.ca/emissions/la_facture/2012-2013/Chronique.asp?idDoc=250391&autoPlay=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2012/ExclusifWebVideo/2012-10-16_19_30_00_lfweb_0533_01_1200.asx

Québec modifiera la loi sur les CHSLD en réaction à un reportage de La Facture - Le nouveau ministre de la Santé du Québec, Réjean Hébert, modifiera la Loi sur les services de santé et les services sociaux à la suite d'un reportage de La Facture sur le triste sort d'une jeune femme et de son conjoint. Le reportage fait état d'un jeune couple, dont la femme est forcée de prendre le chemin d'un Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD), et que la loi risque de plonger dans la pauvreté. >>> <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/10/17/003-facture-chsld-hebert.shtml>

CHSLD | INSPECTIONS : Encore des lacunes - La qualité des repas et l'hygiène de certaines résidences laissent à désirer - Les derniers rapports d'inspection des CHSLD font encore état de lacunes majeures, autant dans la qualité des soins que des services alimentaires offerts. Au Centre d'hébergement du Sacré-Cœur, à Québec, le rapport recommande que les «sacs de culottes et de serviettes souillées soient gardés fermés et entreposés à l'écart des pièces de vie utilisées par les résidents». Trois centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ont aussi eu pour directive de remédier rapidement au problème d'odeur d'urine à certains étages. >>> <http://www.journaldemontreal.com/2012/10/17/encore-des-lacunes>

Le ministère de la Santé cache les lacunes des CHSLD - Alors que le nouveau ministre de la Santé, des Services sociaux et des Aînés, M. Réjean Hébert, est interpellé afin de clarifier ses intentions concernant le réseau des CHSLD, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) a appris que les rapports des visites d'appréciation des CHSLD qui viennent d'être publiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux omettent de présenter l'ensemble des lacunes observées dans les installations visitées,

contrairement à l'engagement pris en février dernier par l'ancienne ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Dominique Vien.

>>> <http://www.newswire.ca/fr/story/1054089/le-ministere-de-la-sante-cache-les-lacunes-des-chsld>

Visites d'évaluation des CHSLD : des changements en cours dans une perspective d'approche qualité - Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, a tenu à souligner qu'une révision en profondeur de la démarche des visites d'évaluation dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) est en cours. Cette révision vise notamment le contenu des rapports d'évaluation, les renseignements diffusés sur le site Internet du Ministère, ainsi que sur les différents aspects du suivi réalisé par les agences de la santé et des services sociaux. >>> http://www.guidesanteenligne.com/news_mail.asp?ID=397902

Rivière-Ouelle : 200 marcheurs contre la fermeture du CHSLD - Environ 200 personnes ont marché samedi midi à Rivière-Ouelle pour dénoncer la décision du Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska de fermer le CHSLD Thérèse Martin. >>> <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2012/10/14/002-riviere-ouelle-marche-chsld.shtml>

Aînés:

CIA : au service des aînés - Le lancement officiel du Carrefour d'information des aînés (CIA) a été souligné la semaine dernière au Centre d'action bénévole de Montréal-Nord (CABMN). Ce nouveau service a pour but d'aider les personnes âgées de 55 ans et plus se démarquant par une caractéristique de vulnérabilité et qui pourraient avoir de la difficulté à accéder aux informations gouvernementales de base. >>> <http://www.guidemtlord.com/Actualites/Vos-nouvelles/2012-10-03/article-3092021/CIA-%3A-au-service-des-aines/1>

Mémoire des Aînés pour la souveraineté : Mémoire soumis aux États généraux sur la souveraineté du Québec par les Aînés pour la souveraineté, présenté à Montréal, le samedi 20 octobre 2012 - « Le Québec est une cathédrale, il est long à bâtir » >>> <http://www.chronijacques.qc.ca/2012/10/memoire-des-aines/>

Personnes handicapées:

Un autre pas vers l'intégration des TIC au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau - Lancement du CRLB-Virtuel : un projet novateur alliant le Web 2.0, la téléadaptation et les services à distance - C'est aujourd'hui que le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB) présentait, en grande première, les répertoires « Lieux de santé » et « Lieux de loisirs et sports » accessibles de l'île de Montréal disponibles sur la toute nouvelle plate-forme CRLB-Virtuel. En quelques mots, cela signifie que les personnes ayant une déficience physique pourront désormais valider, de la maison, l'accessibilité de la clinique médicale, du centre dentaire, de la piscine ou de la bibliothèque qu'elles s'apprêtent à visiter. >>> <http://www.newswire.ca/en/story/1053625/un-autre-pas-vers-l-integration-des-tic-au-centre-de-readaptation-lucie-bruneau-lancement-du-crlb-virtuel-un-projet-novateur-alliant-le-web-2-0-la-tel>

Organisation des soins:

Le recrutement des sages-femmes retarde - Le recrutement difficile de sages-femmes retarde l'ouverture de la première maison des naissances de la région. Mais une nouvelle venue donne espoir à la direction du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Chicoutimi, qui pilote le dossier depuis 2011 en collaboration avec divers partenaires. >>> <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/201210/15/01-4583330-le-recrutement-des-sages-femmes-retarde.php>

Les migrants, les oubliés de la santé - Ouverte il y a un an à Montréal, la Clinique médicale pour migrants de Médecins du monde offre des soins de santé gratuitement aux migrants qui, en raison de leur statut, n'ont pas accès à la Régie de l'assurance maladie du Québec. Histoire d'une ressource unique en son

genre. >>> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201210/13/01-4583051-les-migrants-les-oublies-de-la-sante.php>

Une majorité de chirurgies faites dans les délais - La presque totalité des chirurgies effectuées au Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière (CSSSNL) sont réalisées dans les délais prescrits par Québec. Pour les chirurgies non spécifiques, toutefois, 18 patients attendent depuis plus de deux ans. >>> <http://www.laction.com/Actualites/Actualite-regionale/2012-10-09/article-3095637/Une-majorite-de-chirurgies-faites-dans-les-delais/1>

CSSSG: pas de vérification avant l'embauche - Le Centre de santé et de service sociaux de Gatineau (CSSSG) ne vérifie pas les antécédents judiciaires de ses candidats avant leur embauche. Une vérification n'aurait cependant rien changé au cas du préposé aux bénéficiaires Yves Laplante, arrêté pour agression et exploitation sexuelle sur une patiente de 99 ans à l'hôpital de Hull. L'ex-employé du CSSSG ne possède pas d'antécédents judiciaires.

>>> <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/sante/201210/12/01-4582594-csssg-pas-de-verification-avant-lembauche.php>

Temps de réponse plus rapide 16 heures par jour - Le temps de réponse des paramédics sera finalement amélioré 16 heures par jour, sept jours par semaine, à compter du 15 octobre et pour la durée des travaux de reconstruction du pont Desmarais à Amos, soit jusqu'à l'automne 2013. >>> <http://www.abitibiexpress.ca/Societe/Sante/2012-10-09/article-3095318/Temps-de-reponse-plus-rapide-16-heures-par-jour/1>

Le centre de santé ira à la rencontre des citoyens - Le Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière (CSSSNL) ira à la rencontre de la population, dans chacune des MRC du territoire, afin de présenter les soins et services qu'il offre et de répondre aux questionnements des citoyens. >>> <http://www.laction.com/Actualites/Actualite-regionale/2012-10-02/article-3088659/Le-centre-de-sante-ira-a-la-rencontre-des-citoyens/1>

Coupes contestées dans les cuisines de l'Hôpital général - L'Hôpital général de Montréal a décidé de sortir de ses cuisines quatre techniciennes en diététique affectées à la surveillance des plateaux de repas distribués aux patients, une décision qui pourrait compromettre la santé des malades, selon l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Le syndicat, qui a révélé l'an dernier l'insalubrité de la cafétéria gérée par l'entreprise Sodexo, juge que cette dernière est mal placée pour assurer le contrôle de la qualité des plats et des aliments. >>> <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201210/18/01-4584458-coupes-contestees-dans-les-cuisines-de-lhopital-general.php>

Le « Doc Mailloux » radié pour cinq ans - Lors de son passage sur le plateau de Tout le monde en parle en septembre 2005, Pierre Mailloux avait affirmé que les études non publiées démontraient que « le quotient intellectuel des Noirs et des Amérindiens était nettement inférieur à 100 ». Le psychiatre Pierre Mailloux vient d'être radié pour cinq ans à la suite des propos qu'il a tenus à l'émission Tout le monde en parle en 2005 au sujet du quotient intellectuel des Noirs. Tout en reconnaissant la sévérité de la sanction, le Conseil de discipline du Collège des médecins espère que cette radiation incitera le « Doc Mailloux » à procéder à une « introspection sérieuse de son comportement ».

>>> <http://www.ledevoir.com/societe/sante/361955/le-doc-mailloux-radie-pour-cinq-ans>

Privatisation:

Signature d'une entente novatrice sur la privatisation : La FSSS-CSN consolide sa lutte à la privatisation en santé et services sociaux - La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) a procédé à la signature d'une entente novatrice sur la question de la privatisation et de la sous-traitance le 10 octobre dernier. >>> http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquer/-/ap/Comm%2016-10-12?p_p_state=maximized

Centres d'hébergement privés - La FSSS-CSN réclame un groupe de travail sur la rémunération - Des travailleuses et des travailleurs de centres d'hébergement privés du grand Montréal ont rencontré les députés Léo Bureau-Blouin et

Suzanne Proulx, respectivement des circonscriptions de Laval-des-Rapides et de Sainte-Rose, à Laval, afin de les sensibiliser à la réalité difficile du travail quotidien en centres d'hébergement privés. Alors que ce secteur d'activité connaît une très forte croissance, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) estime que le gouvernement doit s'assurer que les conditions de travail y sont adéquates. >>> http://www.guidesanteenligne.com/news_mail.asp?ID=397885

Services sociaux:

Statistique Canada brosse un portrait des familles recomposées — Statistique Canada a publié jeudi des données inédites qui tracent pour la première fois un portrait des familles recomposées canadiennes, qui diffèrent à plusieurs égards des familles intactes. >>> <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/361855/statistique-canada-brosse-un-portrait-des-familles-recomposees>

Chronique d'un dérapage - En février, Enquête avait révélé les pratiques alarmantes d'un couple de l'est de Montréal qui s'était bâti un petit empire en exploitant des familles et des enfants vulnérables. Le Centre jeunesse de Montréal, qui leur avait accordé contrat sur contrat, a toujours nié avoir été au courant de quoi que ce soit. >>> http://www.radio-canada.ca/emissions/enquete/2012-2013/Reportage.asp?idDoc=248021&autoPlay=http%3A%2F%2Fwww.radio-canada.ca%2FMedianet%2F2012%2FCBFT%2F2012-10-18_21_00_00_enq_0123_04_1200.asx

Morte au centre jeunesse: Le père réclame 1M\$ - Plus d'un an et demi après la mort tragique de Rebecca Lévesque, TVA Nouvelles a appris que la famille intentera une importante poursuite contre le Centre jeunesse de Chaudière-Appalache set des membres de son personnel au cours des prochains jours. >>> <http://tvanouvelles.ca/lcn/judiciaire/archives/2012/10/20121017-170611.html>

Services communautaires:

Coalition des tables régionales d'organismes communautaires - Un financement qui laisse à désirer - Les organismes communautaires veulent un meilleur financement pour passer du mode de survie à la consolidation. Et pour l'obtenir, certains organismes communautaires en santé et services sociaux subissent des pressions indues pour changer leur mission, comme le dénoncent les regroupements de défense de ces associations, qui craignent une homogénéisation des approches. Ils réclament un financement adéquat de Québec afin de mieux défendre leur autonomie. >>> <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/361616/un-financement-qui-laisse-a-desirer>

Action communautaire octobre 2012 - L'action communautaire autonome, présente dans de nombreux domaines et secteurs, fait face à plusieurs enjeux. Mais une lutte primordiale demeure à son ordre du jour: celle pour une véritable reconnaissance. >>> <http://www.ledevoir.com/cahiers-speciaux/2012-10-20/action-communautaire-octobre-2012>

La reconnaissance passe par un meilleur financement - Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome >>> <http://www.ctroc.org/?p=1585>

Conditions de vie et de santé:

Différence marquée entre les Québécois et les autres Canadiens sur les facteurs influençant leur santé - Comparé aux autres Canadiens, les Québécois mettent davantage l'emphase sur le régime de soins de santé et moins sur les activités quotidiennes comme facteurs d'influence sur la santé. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par EKOS Research Associates et rendue publique par Le Conference Board du Canada. >>> http://www.guidesanteenligne.com/news_mail.asp?ID=397259

La viande artificielle déjà dans les assiettes - Qu'a-t-il donc de si particulier ce poulet Beyond Meat pour tant défrayer la chronique aux États-Unis ? Réponse : le goût, la texture et l'aspect de la chair du volatile... mais sans un gramme de poulet. Ses ingrédients : une pincée de poudre de soja et une grosse dose de technologie. Ajoutez-y un intérêt vorace d'investisseurs réputés visionnaires, mélangez avec une croissance annuelle du secteur de 20%, agrémentez le tout d'une explosion prévisible des besoins et vous comprendrez que le JDN ne peut résister à l'envie de soulever le

couvercle de la casserole pour y regarder de plus près. Le résultat ? Une plongée dans une niche de l'agroalimentaire qui pèse déjà un milliard de dollars outre-Atlantique : le marché de la viande artificielle. >>> <http://www.journaldunet.com/economie/agroalimentaire/viande-artificielle/>

La médecin-hygiéniste en chef rend publiques ses recommandations concernant le gaz de schiste - La médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick, la Dre Eilish Cleary, a rendu publiques les recommandations concernant l'exploitation du gaz de schiste dans la province. >>> http://www.guidesanteenligne.com/news_mail.asp?ID=397302

Des tonnes de sulfate de fer déversées dans le Pacifique : Une expérience de géo-ingénierie a été effectuée en toute illégalité au large des côtes canadiennes - Pour réaliser son projet, Russ George a proposé à la communauté amérindienne vivant sur une île de l'archipel Haida Gwaii, au large de la Colombie-Britannique, un « projet de restauration des populations de saumons », lesquelles déclinaient dans cette région du Pacifique. Un important projet de géo-ingénierie ayant consisté à déverser cent tonnes de sulfate de fer dans l'océan Pacifique a été mené discrètement au large des côtes de la Colombie-Britannique par un homme d'affaires états-unien qui espérait ainsi générer de lucratifs crédits-carbone. Des fonctionnaires du gouvernement canadien étaient apparemment au parfum de ce projet qui contrevient à deux traités internationaux et qui pourrait avoir des effets néfastes sur l'écosystème marin. >>> <http://www.ledevoir.com/societe/science-et-technologie/361949/des-tonnes-de-sulfate-de-fer-deversees-dans-le-pacifique>

Fédéral:

Le projet de loi C-377 ou la politique de la diversion - Si vous vous retrouvez un jour au gouvernement et que vous êtes aux prises avec de sérieux problèmes d'éthique et de transparence, voici deux méthodes bien différentes : La première, celle que je préconise, vise à reconnaître le vrai problème au sein de votre administration, et mettre en branle une réforme afin de régler le problème une fois pour toutes. La seconde consiste plutôt à identifier un faux problème... chez ceux qui ont contribué à mettre en lumière ce manque d'éthique et de transparence. >>> <http://www.fiqsante.qc.ca/blogue/2012/10/le-projet-de-loi-c-377-ou-la-politique-de-la-diversion/>

Mammoth II prend l'affiche à Ottawa - Le gouvernement conservateur profite encore une fois de sa loi budgétaire pour diluer les lois environnementales - Le ministre de l'Environnement, Peter Kent, a refusé de commenter cette soustraction de milliers de cours d'eau de la protection de la Loi. «Il est absolument faux de dire que ces plans d'eau sont mis en danger», a-t-il dit avant de s'enfuir. Le gouvernement conservateur remet ça. Le ministre des Finances a dévoilé jeudi un vaste projet de loi soi-disant budgétaire qui, comme le projet de loi mammoth précédent, réforme de fond en comble les protections environnementales au pays. Des milliers de rivières canotables ne seront plus protégées contre la construction d'ouvrages et le futur pont Detroit-Windsor ne sera soumis à aucune évaluation environnementale pour aller plus vite. Tout cela au nom de la réduction des « formalités administratives ». >>> <http://www.ledevoir.com/politique/canada/361867/mammoth-ii-prend-l-affiche-a-ottawa>

Des milliers de cours d'eau soustraits à la Loi sur la protection des eaux navigables - L'une des modifications législatives que compte adopter le gouvernement Harper dans son projet de loi omnibus réduira considérablement le nombre de cours d'eau couvert par la Loi sur la protection des eaux navigables. Seuls une centaine de lacs, les océans et une soixantaine de rivières seront dorénavant soumis à cette loi, dont le nom deviendra la Loi sur la protection de la navigation. >>> <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/10/19/001-omnibus-cours-eau.shtml>

États-Unis:

Une responsable du Tea Party affirme que donner le droit de vote aux femmes était une mauvaise idée - Une cheffe de file du Tea Party dans le Mississippi regrette le jour où les femmes ont obtenu le droit de votes. Les femmes, explique Janis Lane, sont tout simplement trop instables émotionnellement et indignes de confiance. >>> http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/10/15/vote-femmes-mauvaise-idee_n_1968845.html#slide=more239716

AUSSI:

- Offre d'emploi MÉPACQ (document joint)
- Bulletin de liaison de la FAFMRQ (document joint)

Levée de boucliers contre le ministre Hébert: Des groupes de retraités et d'usagers des CHSLD craignent une hausse de tarifs

Jeanne Corriveau , Le Devoir 13 octobre 2012

L'intention du ministre de la Santé, Réjean Hébert, de revoir les critères utilisés pour calculer les contributions que doivent assumer les usagers des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) suscite l'inquiétude. Des groupes d'usagers et de retraités craignent que cette réforme entraîne une hausse induite des tarifs.

Dans son rapport sur la gestion des CHSLD au printemps dernier, le vérificateur général (VG) par intérim, Michel Samson, suggérait que les tarifs d'hébergement soient revus, ce qui n'a pas été fait depuis plus de 15 ans, notait-il. M. Samson faisait aussi remarquer que le Québec était la province canadienne qui demandait la contribution la moins élevée. Ainsi, soulignait-il, si 50 % des usagers payant la contribution maximale, soit 1665 \$ par mois, assumaient les coûts réels du gîte et du couvert, qui s'élèvent à 2147 \$, le gouvernement pourrait récupérer 111 millions.

Le ministre vient donc de mandater la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) afin qu'elle « modernise » les règles sur la contribution des usagers. « Ma préoccupation, ce sera que les personnes âgées qui n'en ont pas les moyens ne soient pas touchées par une mesure comme celle-là », a-t-il pris soin de préciser lors d'une entrevue radiophonique au 98,5 FM vendredi.

Pas rassurée

Loin d'être rassurée, l'Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP) craint le pire. Le rapport du VG recommandait de revoir les critères sur la contribution des usagers, mais pas de hausser les tarifs, estime Mathieu Santerre, porte-parole de l'AQRP. Mais surtout, ce rapport relevait d'importantes lacunes dans la gestion des CHSLD, ce qui entraîne des pertes de dizaines de millions de dollars. « Ça pourrait vouloir dire qu'on refile à l'usager la facture liée à un problème de performance dans l'administration du CHSLD, déplore M. Santerre. Avant de songer à une hausse de tarifs, il faudrait s'assurer qu'on travaille de façon optimale à l'intérieur de la boîte. »

Les hausses possibles évoquées par le ministre scandalisent la Fédération des comités des usagers et de résidents du Québec. « On manque de ressources pour soigner et nourrir le monde et les amener aux toilettes et là, on vient nous dire qu'ils ne paient pas assez !, s'exclame son porte-parole, Paul G. Brunet. Le Dr Hébert avait de belles valeurs humaines en campagne électorale, mais il parle maintenant d'augmenter les contributions de gens qui se plaignent déjà. »

Le ministre Hébert a réitéré l'intention du gouvernement péquiste d'augmenter le budget des soins à domicile et d'instaurer une « assurance autonomie » qui garantirait à tous les Québécois en perte d'autonomie les soins requis, qu'ils soient en établissement d'hébergement ou à la maison.

« Sur le principe et sur papier, c'est une excellente chose d'investir dans les soins à domicile, reconnaît Mathieu Santerre. Mais le problème, c'est l'échéancier trop ambitieux de deux ans évoqué par le ministre. Le risque, c'est qu'on fasse le plus facile, soit limiter le développement de places et hausser les tarifs, mais que les services à domicile ou dans les résidences intermédiaires ne suivent pas. »